

BILAN ACTIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2022			
		EXERCICE au 31/12/2022		EXERCICE PRECEDENT	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	2 000 000,00	1 200 000,00	800 000,00	1 200 000,00
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 000 000,00	1 200 000,00	800 000,00	1 200 000,00
	Primes de remboursements des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	57 500,00	57 360,89	139,11	102 222,54
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	57 500,00	57 360,89	139,11	972,37
	Fonds commercial				101 250,17
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	20 483 321,80	5 327 118,27	15 156 203,53	15 937 719,20
Terrains	9 508 200,00		9 508 200,00	9 508 200,00	
Constructions	3 615 548,11	952 938,21	2 662 609,90	2 843 387,30	
Installations techniques, matériel et outillage					
Matériel de transport	319 500,42	304 447,56	15 052,86	49 508,72	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	7 040 073,27	4 069 732,50	2 970 340,77	3 536 623,18	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	552 187,00		552 187,00	817 341,00	
Prêts immobilisés	447 623,00		447 623,00	712 777,00	
Autres créances financières	4 564,00		4 564,00	4 564,00	
Titres de participation	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	23 093 008,80	6 584 479,16	16 508 529,64	18 057 282,74	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	57 323 721,14	2 528 300,78	54 795 420,36	56 703 561,53
	Marchandises	57 323 721,14	2 528 300,78	54 795 420,36	56 703 561,53
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires, et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	285 644 364,72	405 129,50	285 239 235,22	288 621 538,36
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 148 412,91		1 148 412,91	2 569 269,36
	Clients et comptes rattachés	278 652 953,00	405 129,50	278 247 823,50	270 266 568,89
	Personnel				
Etat	5 571 592,10		5 571 592,10	15 404 485,69	
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	150 403,49		150 403,49	367 551,11	
Comptes de régularis. actif	121 003,22		121 003,22	13 663,31	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)					
(Eléments circulants)	888 545,65		888 545,65	1 990 754,19	
TOTAL II (F + G + H + I)	343 856 631,51	2 933 430,28	340 923 201,23	347 315 854,08	
TRESO	TRESORERIE - ACTIF	30 711 847,99		30 711 847,99	52 635 056,05
	Chèques et valeurs à encaisser	1 747 729,72		1 747 729,72	1 354 450,80
	Banque, T.G et C.C.P	28 950 255,31		28 950 255,31	51 253 210,42
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	13 862,96		13 862,96	27 394,83
	TOTAL III	30 711 847,99		30 711 847,99	52 635 056,05
TOTAL GENERAL I + II + III	397 661 488,30	9 517 909,44	388 143 578,86	418 008 192,87	

BILAN PASSIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2022	
		EXERCICE au 31/12/2022	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	42 000 000,00	42 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, Capital appelé dont verse		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	4 200 000,00	4 200 000,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	78 380 248,64	78 179 019,31
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultats net de l'exercice (2)	42 613 398,37	45 561 229,33
Total des capitaux propres (A)	167 193 647,01	169 940 248,64	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)		908 516,00	
Emprunts obligatoires			
Autres dettes de financement		908 516,00	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
Augmentations des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	167 193 647,01	170 848 764,64	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	147 431 905,90	147 941 754,25
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 345 287,73	106 251 611,69
	Clients créditeurs, avances et acomptes	327 592,11	628 691,61
	Personnel	2 824 882,00	2 347 777,08
	Organismes sociaux	3 397 847,07	3 420 056,92
	Etat	39 140 343,46	33 771 344,74
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	1 106 675,97	1 159 412,26
	Comptes de régularisation - passif	289 277,56	362 859,95
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	888 545,64	1 990 754,19
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	1 522 817,02	2 587 252,72	
TOTAL II (F + G + H)	149 843 268,56	152 519 761,16	
TRESO	TRESORERIE - PASSIF	71 106 663,29	94 639 667,07
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	60 000 000,00	94 639 667,07
	Banques (soldes créditeurs)	11 106 663,29	
	TOTAL III	71 106 663,29	94 639 667,07
TOTAL GENERAL I + II + III	388 143 578,86	418 008 192,87	

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

		Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			
NATURE		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3 = 1 + 2	4
		1	2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	672 118 372,25		672 118 372,25	541 091 531,85
	Ventes de biens et services produits	22 723 467,84		22 723 467,84	22 535 288,65
	Chiffre d'affaires	694 841 840,09		694 841 840,09	563 626 820,50
	Variation de stocks de produits (+) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitations; transferts de charge	2 118 922,48		2 118 922,48	2 055 096,21
	TOTAL I	696 960 762,57		696 960 762,57	565 681 916,71
EXPLOITATION	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	533 860 594,27		533 860 594,27	437 527 458,35
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 327 370,02		1 327 370,02	892 803,92
	Autres charges externes	13 953 825,70		13 953 825,70	13 260 315,43
	Impôts et taxes	9 898 983,34		9 898 983,34	5 201 332,90
	Charges de personnel	29 582 184,10		29 582 184,10	28 225 677,10
	Autres charges d'exploitation	280 000,00		280 000,00	280 000,00
	Dotations d'exploitation	3 927 578,06		3 927 578,06	3 561 326,15
	TOTAL II	592 830 535,49		592 830 535,49	488 948 913,85
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			104 130 227,08	76 733 002,86
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et Autres titres				
	Gains de change	4 567 169,15		4 567 169,15	3 138 393,08
	Intérêts et autres produits financiers	174 553,77		174 553,77	127 703,08
Reprises financières; transferts de charges	1 990 754,19		1 990 754,19	1 294 761,44	
TOTAL IV	6 732 477,11		6 732 477,11	4 560 857,60	
FINANCIER	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	4 385 954,80		4 385 954,80	1 494 491,58
	Pertes de change	40 438 376,51		40 438 376,51	6 767 020,06
	Autres charges financières				
Dotations financières	888 545,64		888 545,64	1 990 754,19	
TOTAL V	45 712 876,95		45 712 876,95	10 252 265,83	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-38 980 399,84	-5 691 408,23	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			65 149 827,24	71 041 594,63	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisation	170 000,00		170 000,00	
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	1 111 626,25		1 111 626,25	679 000,93
Reprises non courantes; transferts de charges					
TOTAL VIII	1 281 626,25		1 281 626,25	679 000,93	
NON COURANT	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	24 009,50		24 009,50	
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	3 724 744,62		3 724 744,62	4 508 803,23
	Dotations non courantes aux amortissements et aux prov.				
TOTAL IX	3 748 754,12		3 748 754,12	4 508 803,23	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-2 467 127,87	-3 829 802,30	
XI RESULTAT AVANT IMPOT (VII ± X)			62 682 699,37	67 211 792,33	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			20 069 301,00	21 650 563,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			42 613 398,37	45 561 229,33	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			704 974 865,93	570 921 775,24	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			662 361 467,56	525 360 545,91	
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			42 613 398,37	45 561 229,33	

1) Variation de stocks = stock final - stock initial augmentation (+) diminution (-).
2) Achats revendus ou consommés achats - variation de stocks.

A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

CABINET FOUAD EL KOUHEN

MICRODATA S.A.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Aux Actionnaires de la société
MICRODATA S.A.
30, Bd Ibnou Sina
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MICRODATA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 167 193 647,01 dont un bénéfice net de MAD 42 613 398,37.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MICRODATA S.A. au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1. Dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2022, les créances clients dont la valeur brute s'élève à DH 278,6 millions sont provisionnées à hauteur de DH 0,4 million.	Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :
La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	- Examiner les analyses des comptes clients, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard de certaines créances significatives ;
Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la Société.	- Analyser les paiements reçus en période subséquente pour les créances les plus significatives ;
	- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;
	- Examiner la correcte évaluation des dépréciations à constater selon la méthode de provisionnement de la société.

2. Dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié	Notre réponse
Le stock des marchandises affiche une valeur brute de l'ordre de DH 57,3 millions et nette de DH 54,8 millions au 31/12/2022.	Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur actuelle et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.
La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.	Ces travaux ont consisté à :
Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.	- Tester la valorisation des articles en stocks en les comparant, sur la base de sondages, aux coûts de revient ;
	- Prendre connaissance des processus mis en place pour identifier les articles à rotation lente, ceux présentant un risque d'obsolescence et les articles éventuels avec des prix de vente inférieurs à leur valeur d'entrée ;
	- Confirmer l'existence de ces articles à rotation lente en stock au moment de notre assistance à l'inventaire physique ;
	- Pour les articles présentant un risque de dépréciation, vérifier leur correcte évaluation à la date de clôture de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 10 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAÏDI ET ASSOCIES


Bahaa SAAÏDI
Expert-Comptable

Cabinet Fouad EL KOUHEN


Fouad EL KOUHEN
Expert-Comptable
COMMISSAIRE
AUX COMPTES
52, Bd Zerkitouni - CASA
Tél.: 26.24.88
EXPERT COMPTABLE